

Partenariats juridiques pour surmonter les obstacles aux services, soins et soutien universels contre la tuberculose

PAQUET D'INVESTISSEMENT

COMMUNAUTÉ, DROITS HUMAINS ET GENRE

DOCUMENT DE TRAVAIL

Sommaire

1. À propos
2. Domaine d'application
3. Objectifs
4. Domaines d'intervention
5. Le processus
6. Résultats attendus
7. Ressources nécessaires
8. Soutien du Fonds mondial
9. Annexe

À propos

Pour identifier et traiter toutes les personnes atteintes de tuberculose, en particulier celles qui se heurtent actuellement à des obstacles dans l'accès aux services antituberculeux ou dans le suivi d'un traitement antituberculeux, il convient de mettre en place des interventions qui facilitent et permettent de disposer d'un environnement permettant de surmonter les divers obstacles juridiques, sociaux et économiques que les personnes touchées par la tuberculose rencontrent. La Déclaration politique de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la tuberculose¹, la Stratégie « Éliminer la TB² », le Plan mondial pour éliminer la tuberculose³ et la Stratégie du Fonds mondial soulignent la nécessité de surmonter les obstacles à l'accès aux services d'ici 2022, et ce document fournit des conseils relatifs aux interventions visant à impliquer les juges, avocats et juristes dans la réponse à la tuberculose.

Il existe des exemples de situations dans lesquelles des juges, des avocats et des juristes ont activement contribué au renforcement des programmes nationaux de lutte contre la tuberculose (PNLT). Au Kenya, et plus récemment au Malawi, la communauté juridique a été particulièrement active dans la défense des droits des détenus dans le contexte de la tuberculose. Les évaluations Communauté, droits et genre menées dans près de 20 pays suggèrent que des cas d'obstacles aux droits humains, et potentiellement de violations des droits humains, pourraient exister dans davantage de contextes. Il s'agit de stigmatisation et de discrimination, de politiques punitives, d'inégalités sociales, de culture juridique et d'accès aux médicaments et aux diagnostics. Les obstacles dans ces domaines entravent l'accès universel aux soins et services et contribuent à la perte de suivi des personnes nécessitant un traitement antituberculeux. Pour assurer des réponses et des remèdes appropriés à ces obstacles, les avocats, les juges et les juristes ont un rôle important à jouer.

La communauté judiciaire et la communauté juridique sont essentielles au développement et à la mise en œuvre d'une approche de la tuberculose fondée sur les droits humains. Il convient de disposer d'avocats informés et formés pour représenter adéquatement les personnes atteintes de tuberculose et les survivants de la tuberculose. Les juges et les fonctionnaires administratifs occupent des postes d'autorité qui leur offrent la possibilité de protéger et de promouvoir les droits humains des personnes atteintes de tuberculose, et disposent de l'expertise nécessaire pour prendre des décisions, donner des avis et développer du contenu sur la meilleure approche de gestion des obstacles aux droits humains et des violations.

La Stratégie de Nairobi sur la tuberculose et les droits humains⁴, au titre de l'objectif 1.2, souligne l'importance de renforcer la sensibilisation des communautés judiciaires et juridiques à la mise en œuvre d'une réponse à la tuberculose fondée sur les droits humains :

¹Déclaration politique de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la lutte contre la tuberculose [Disponible sur : https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/73/3]

²Stratégie « Éliminer la TB », Organisation mondiale de la Santé [Disponible sur : https://www.who.int/tb/strategy/End_TB_Strategy.pdf]

³Plan mondial pour éliminer la tuberculose, partenariat Halte à la tuberculose. [Disponible sur : http://www.stoptb.org/assets/documents/global/plan/GPR_2018-2022_Digital.pdf]

⁴Stratégie de Nairobi sur la tuberculose et les droits humains [Disponible sur : <http://www.stoptb.org/assets/documents/communities/NairobiTBStrategyFINAL.pdf>]

1.2.1 Organiser et conduire des ateliers judiciaires : cela impliquera la tenue d'une série d'ateliers judiciaires réunissant des membres de la magistrature aux niveaux mondial, régional et national, afin de les informer et de les sensibiliser à une approche de la tuberculose fondée sur les droits humains, ainsi qu'aux aspects biomédicaux et de santé publique de l'épidémie. Ces forums offriront aux juristes l'occasion de partager leurs idées et leurs expériences sur le jugement des affaires de tuberculose, et sur les questions connexes concernant la santé et les droits humains en général.

1.2.3 Développer et soutenir un réseau d'avocats : ceci impliquera d'identifier des avocats aux niveaux régional et national pour les former à la représentation des personnes atteintes de tuberculose et des survivants de la tuberculose dans les tribunaux et organes quasi judiciaires, en utilisant une approche de la tuberculose fondée sur les droits humains, notamment par un soutien direct à l'ouverture et à la conduite de litiges.

1.2.4 Encourager les juristes à inviter des mémoires d'amicus curiae sur la tuberculose et les droits humains : ceci impliquera d'encourager les juristes, par le biais d'ateliers judiciaires et d'autres modes d'engagement, à inviter des mémoires d'amicus curiae d'experts sur la tuberculose et les droits humains dans les affaires liées à la tuberculose devant leurs tribunaux.

Les avocats, les juges et les juristes ont besoin d'engagement et de soutien pour adapter leur ensemble de compétences professionnelles au contexte de la tuberculose et des droits humains, à travers la jurisprudence et l'exposition aux expériences de personnes touchées par la tuberculose. En 2019, par exemple, la Global Coalition of TB Activists (GCTA), la Northwestern University School of Law et le Partenariat Halte à la tuberculose ont dispensé des modules de formation à un groupe d'avocats - une copie de ce programme est jointe à titre de référence.

Domaine d'application

L'introduction du lien entre la tuberculose et les droits humains nécessite une sensibilisation et une collaboration avec les avocats, les juges et les juristes. La formation est une étape essentielle dans l'avancement de l'engagement de la communauté juridique dans la réponse à la tuberculose. Il est important de développer la formation de sensibilisation et les activités associées sur la base des expériences vécues des personnes touchées par la tuberculose.

La formation devrait être dispensée par un expert du droit, des droits humains et de la tuberculose, en collaboration avec la communauté des survivants de la tuberculose. Le contenu traite des thèmes liés à la tuberculose et aux droits humains, avec notamment une introduction à la tuberculose, à l'approche de la tuberculose fondée sur les droits, à la stigmatisation et la discrimination, à la tuberculose dans les prisons, à l'accès aux médicaments et aux diagnostics, et à l'accès à l'information et à la vie privée. La formation devrait être dispensée au niveau provincial dans plusieurs endroits prioritaires du pays. Chaque formation devrait être dispensée à environ 20 professionnels du droit, dont des avocats, des juges et des juristes. L'un des aspects essentiels de la formation consiste à donner la priorité à la sensibilisation des juges, tout en veillant à l'engagement continu des avocats et des juristes.

Objectifs

Avancer vers la réalisation des engagements de l'UNHLM en matière de tuberculose pour une réponse à la tuberculose fondée sur les droits humains dans les pays, et identifier et traiter les millions de personnes échappant au suivi par les biais suivants :

1. Organisation et tenue d'ateliers judiciaires
2. Développement et soutien d'un réseau d'avocats
3. Encourager les juristes à inviter des mémoires d'amicus curiae sur la tuberculose et les droits humains
4. Créer des partenariats entre les avocats et les survivants de la tuberculose au niveau national

Domaines d'intervention

Cette intervention comporte plusieurs volets :

Le premier volet consiste à **identifier les avocats qui pourraient potentiellement participer à la formation**. Ceux-ci doivent avoir démontré un intérêt certain pour les droits humains et la santé, et une volonté d'engagement continu. Par le passé, la sélection s'est faite par appel à candidatures, notamment par le biais d'associations juridiques professionnelles et d'écoles de droit. Une des approches pertinentes consiste en l'accueil de formations de niveau provincial rassemblant environ 15 professionnels du droit.

Le deuxième volet tient à la **sensibilisation des juges**, qui peut être plus facile à faire en s'engageant dans des forums de juges et en organisant un atelier de sensibilisation dans le cadre du développement professionnel du droit.

Le troisième volet consiste à organiser **plusieurs ateliers de sensibilisation dans les principales facultés de droit** de chaque pays pour sensibiliser la génération d'avocats à venir à la tuberculose et aux droits humains.

Le quatrième volet consiste en la **formation d'un réseau d'avocats** ayant terminé la formation, à qui seront envoyées des communications régulières sur la tuberculose et les droits humains. Ce réseau sera promu auprès des organisations de survivants de la tuberculose et de la société civile.

Le processus

Il s'agit d'un processus qui se déroule sur 12 mois et qui est guidé par les principes des droits humains que sont l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance, l'égalité, la non-discrimination, la responsabilité et la participation. Le processus est guidé par des experts juridiques et des experts des droits humains et dirigé par la communauté touchée par la tuberculose. Il requiert également la participation de multiples parties prenantes, notamment de la communauté juridique, afin de garantir une large adhésion et un large soutien pour traiter les problèmes, les sensibilités et les violations des droits humains.

Étapes	Détails
Mois 1-3	
1. Identification des partenaires d'engagement au sein de la communauté juridique	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des zones où la prévalence de la tuberculose est élevée ou des défis particuliers se posent en matière de droits humains, en vue d'identifier au moins trois capitales provinciales pour l'engagement. • Établir des relations avec des réseaux et des organismes professionnels pour les juges et les avocats, tels que des conférences ou des engagements pertinents lors desquels des questions juridiques clés ou de nouvelles questions juridiques sont abordées. • Déterminer les facultés de droit prioritaires où des ateliers de sensibilisation peuvent être organisés.
2. Identification d'un réseau de survivants de la tuberculose ou de la société civile pour diriger la coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Compte tenu du fait que ce travail aura lieu dans plus d'une capitale régionale/provinciale, l'organisation de coordination devrait disposer d'un contact ou de partenaires dans chacun des endroits où l'engagement est prévu. • Sélection de formateurs pour diriger le travail de sensibilisation aux droits humains.
3. Identification des formateurs et des sites appropriés	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs à introduire au module de formation, adaptant et affinant le module pour l'adapter au contexte spécifique et aux questions juridiques pertinentes • Les formateurs planifient l'approche, le calendrier et le déploiement du module et des ateliers de sensibilisation
Mois 4-5	
4. Sélectionner les avocats et juristes qui participeront	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer un appel à candidatures à rayonnement actif • Veiller à ce que l'appel à candidatures fasse mention des droits de l'homme et de la santé, et du fait qu'il existe une volonté de s'engager dans ce travail dans le cadre d'un réseau juridique • Sélection d'avocats représentant des régions géographiques stratégiques
Mois 6-9	
5. Organiser des ateliers de renforcement des capacités et de sensibilisation dans au moins une faculté de droit de chaque capitale provinciale priorisée.	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des ateliers de sensibilisation avec des étudiants en droit sur les questions de la tuberculose et des droits humains • La formation dure un jour et peut être dispensée à tous les étudiants en droit. • Veiller à ce que les étudiants soient connectés au réseau des avocats

Étapes	Détails
6. Organiser un atelier de sensibilisation avec les juges	<ul style="list-style-type: none"> • Une fois les forums identifiés pour engager les juges à différents niveaux et dans différents tribunaux, organiser un atelier de sensibilisation qui couvre les questions de la tuberculose, des droits humains, la façon dont les deux se recoupent, ainsi que les solutions possibles à transposer dans les tribunaux. • Assurer la participation des survivants de la tuberculose à l'atelier de sensibilisation.
7. Organiser des ateliers dans chaque capitale provinciale avec des avocats sélectionnés	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger un atelier de 2 jours dans chaque capitale provinciale - avec environ 15 avocats dans chaque atelier • Veiller à ce que les survivants de la tuberculose soient engagés dans les discussions.
8. Engagement continu du réseau d'avocats TB	<ul style="list-style-type: none"> • Communications régulières sur la tuberculose et les droits humains, en particulier tout obstacle ou violation des droits humains documenté par les réseaux de survivants de la tuberculose ou d'autres parties prenantes. • Formation d'un groupe fermé d'avocats en ligne pour faciliter les discussions au sein du réseau.

Résultats attendus

Grâce à ce programme d'intervention, les avocats, les juristes, les juges et les étudiants en droit seront sensibilisés et impliqués dans les questions de tuberculose et de droits humains. Cela contribuera à la création d'un environnement fondé sur les droits dans les actions nationales de réponse à la tuberculose afin d'identifier et de surmonter les obstacles à l'accès aux services de prévention, de diagnostic, de traitement, de soins et de soutien à travers les activités suivantes :

- Sensibilisation et renforcement des capacités des avocats, juges et juristes aux questions de tuberculose et de droits humains
- Engagement des étudiants en droit sur les questions de tuberculose et de droits humains
- Formation d'un réseau juridique de lutte contre la tuberculose qui peut aider la communauté touchée par la tuberculose à remédier aux problèmes et violations des droits humains
- Explorer les possibilités de changements dans l'environnement juridique et politique pour renforcer le PNLT - avec réduction des barrières à l'accès, identification d'un plus grand nombre de personnes touchées par la tuberculose et réduction des taux de perte dans le suivi.

Ressources nécessaires

(A) Article	(B) Détails	(C) Unité	(D) Nombre d'unités	(E) Coûts unitaires (USD)	(F) Montant (USD) (D) x (E)
(1) Coordinateur national du Réseau Survivants de la tuberculose	Rémunération à temps plein, ordinateur portable et Internet.	Mois	X	Xx	Xx
(2) Ressources du formateur	Rémunération à temps partiel, élaboration et adaptation de matériels de formation pour les juges, les avocats et les étudiants en droit	Jours	X	Xx	Xx
(3) Formateurs	Rémunération à temps partiel, fourniture du matériel de formation pour les juges, les avocats et les étudiants en droit	Jours	X	Xx	Xx
(4) Formation des avocats	Lieu dans chaque province (par exemple, salle communautaire locale ou bureau d'ONG) location par jour (les stagiaires sont locaux)	Jours	X	Xx	Xx
	Collation et rafraîchissements	Jours-homme	X x X	Xx	Xx
	Transport public	Jours-homme	X x X	Xx	Xx
(5) Forum des juges	Lieu dans la capitale	Jours-homme	X	Xx	Xx
	Collation et rafraîchissements	Jours-homme	X	Xx	Xx
	Hôtel/DSA	Jours-homme	X	Xx	Xx
	Déplacement des provinces vers la capitale	X	X	Xx	Xx
(6) Communications	Conception et publication	Conseil	X	Xx	Xx
	Traduction	Conseil	X	Xx	Xx
(7) Sensibilisation des étudiants en droit	Location de salle (par exemple, salle communautaire locale ou	Jours	X x X	Xx	Xx

	bureau d'ONG) par jour (les stagiaires rentrent chez eux à la fin du jour 1, aucun hôtel n'est nécessaire)				
	Collation et rafraîchissements	Jours-homme	X x X x X	Xx	Xx
	Transport public	Jours-homme	X x X x X	Xx	Xx
				TOTAL	XXXX

Soutien du Fonds mondial

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (en anglais TGF, The Global Fund) est la plus importante source de financement externe en matière de tuberculose. Il soutient de plus en plus le travail de Communauté, Droits et Genre (en anglais, CRG : Community, Rights and Gender) en lien avec la prévention et les soins de la tuberculose. Le partenariat Halte à la tuberculose encourage vivement les pays à inclure les priorités Communauté, Droits et Genre à leurs candidatures (demandes de financement) au titre du Fonds mondial. Avant de demander à profiter du Fonds mondial, il est fortement recommandé aux pays candidats de faire figurer de façon pertinente ces priorités dans les plans stratégiques nationaux de lutte contre la tuberculose (PLNT).

Le Fonds mondial reçoit actuellement les demandes pour le nouveau cycle d'allocation 2020-2022, où la majorité des subventions seront mises en œuvre entre 2021 et 2023. Les modalités de candidature et les contenus sont disponibles sur <https://www.theglobalfund.org/en/funding-model/applying/materials/>

Dans la rubrique TB, il y a un module spécial où la plupart des interventions Communauté, Droits et Genre doivent être incluses (tableau ci-dessous).

Interventions modèles pour le module Fonds mondial TB « Supprimer les entraves aux droits de l'homme et les obstacles liés au genre dans l'accès aux services antituberculeux »

<i>Intervention</i>	<i>Champ d'application et description du programme d'intervention</i>
Réduction de la stigmatisation et de la discrimination	Activités visant à réduire la stigmatisation envers les personnes atteintes de tuberculose : <ul style="list-style-type: none"> Analyse et évaluation de la situation, par exemple, évaluation Communauté, Droits et Genre - Halte à la tuberculose, et évaluation de la stigmatisation liée à la tuberculose Activités médiatiques et ludo-éducatives sur la tuberculose et la stigmatisation, par exemple intégration d'un langage non stigmatisant dans les supports de communication sur la tuberculose, émissions de radio Engagement auprès de chefs religieux et communautaires et de célébrités Mobilisation et soutien par les pairs développés pour et par les personnes atteintes de tuberculose et les communautés affectées visant à promouvoir le bien-être et les droits humains
Droits de l'homme, éthique médicale et sensibilisation aux connaissances juridiques	Pour les communautés affectées par les maladies, les populations clés et les OSC : <ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des pairs aux droits humains et sensibilisation aux connaissances juridiques dans le contexte de la tuberculose Élaboration de supports de communication sur les droits des patients tuberculeux Programmes « Connaissez vos droits » Pour les agents de santé (communautaires) : <ul style="list-style-type: none"> Formation TB spécialisée en éthique médicale et droits humains
Aide et services juridiques	Activités liées à l'aide et aux services juridiques, y compris sans toutefois s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'activités d'assistance juridique entre pairs, par exemple, avocats de rue, lignes d'assistance téléphonique Aide juridique, assistance juridique par le biais d'avocats bénévoles et d'organisations de défense des droits de l'homme pour accroître l'accès à la justice Engagement auprès des chefs communautaires et religieux pour le règlement des différends fondé sur les droits humains et l'égalité des sexes
Réforme des lois et des politiques	Ceci comprend des activités liées aux réformes juridiques, notamment, et sans toutefois s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> Engagement auprès de parlementaires, du ministère de la Justice, de l'Intérieur, des services correctionnels, des chefs religieux et communautaires, entre autres, pour le plaidoyer et la sensibilisation

	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des parlementaires aux droits humains et au rôle des cadres juridiques de protection dans la réponse à la tuberculose • Audit juridique, évaluation de l'environnement juridique • Mobilisation communautaire et plaidoyer dirigé par la communauté, et soutien au suivi • Surveillance des lois et politiques, y compris en termes de conformité
Mobilisation communautaire et plaidoyer	Activités liées à la mobilisation communautaire et au plaidoyer : <ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de sensibilisation menées par la communauté pour lutter contre les normes et stéréotypes sexistes préjudiciables et autres obstacles liés aux droits humains • Surveillance communautaire de la qualité de la prestation de services, notamment en termes de stigmatisation, de discrimination, de confidentialité et de vie privée, et de consentement éclairé • Mobilisation de groupes de patients et renforcement des capacités/soutien aux efforts de plaidoyer dirigés par la communauté

Voici quelques exemples d'indicateurs en lien avec les activités Communauté, Droits et Genre dans le cadre modulaire du Fonds mondial :

Indicateurs en lien avec les activités Communauté, Droits et Genre dans la liste des indicateurs de base pour les composantes de la tuberculose

<i>Type d'indicateur</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Catégories de ventilation</i>
Résultats	Pourcentage de personnes diagnostiquées TB ayant souffert d'auto-stigmatisation les ayant empêchées de solliciter et d'accéder aux services TB	Sexe (masculin, féminin)
Résultats	Pourcentage de personnes diagnostiquées TB qui déclarent être stigmatisées dans les établissements de soins de santé, ce qui les a empêchées de solliciter et d'accéder aux services TB	Sexe (masculin, féminin)
Résultats	Pourcentage de personnes diagnostiquées TB qui déclarent être stigmatisées dans les milieux communautaires, ce qui les a empêchées de solliciter et d'accéder aux services TB	Sexe (masculin, féminin)
Couverture	Nombre de cas de tuberculose (toutes formes confondues) signalés parmi les populations de détenus	
Couverture	Nombre de cas de tuberculose (toutes formes confondues) signalés parmi les principales populations touchées/groupes à haut risque (autres que populations de détenus)	Groupe de population cible/à risque (migrants/réfugiés/personnes déplacées, autre groupe de population)
Couverture	Nombre de cas de tuberculose signalés (toutes formes confondues) par des prestataires de programmes antituberculeux non nationaux - établissements privés/non gouvernementaux	
Couverture	Nombre de cas de tuberculose signalés (toutes formes confondues) par des prestataires de programmes antituberculeux non nationaux - secteur public	
Couverture	Nombre de cas de tuberculose signalés (toutes formes confondues) par des prestataires de programmes antituberculeux non nationaux - références communautaires	

Le Fonds mondial propose différentes ressources pour aider les candidats à préparer leurs demandes de financement. Les contenus pour la période 2020-2022 sont disponibles sur cette page : <https://www.theglobalfund.org/en/funding-model/applying/resources/>

Les principaux documents d'information liés aux activités Communauté, Droits et Genre pouvant être utiles aux candidats lors de la préparation des demandes de financement sont énumérés ci-dessous.

Notes d'information

Note d'information sur la tuberculose: télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Construire des systèmes résilients et durables pour la santé grâce aux investissements du Fonds mondial Note d'information: télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Foire aux questions

Foire aux questions sur le cycle de financement 2020-2022 : télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Dossiers techniques

Évaluation et meilleures pratiques des applications conjointes de lutte contre la tuberculose et le VIH : télécharger en [English](#)

Dossier technique de renforcement des systèmes communautaires : télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Fiche technique sur l'égalité des sexes: télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#) | [Русский](#)

Dossier d'orientation Programmation des droits humains et de l'égalité des sexes dans des environnements d'exploitation difficiles: télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Programmation à grande échelle avec les professionnel(le)s du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les utilisateurs de drogue par injection et les personnes en prison et autres lieux fermés: télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Fiche technique sur la tuberculose, le genre et les droits humains : télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#) | [Português](#) | [Русский](#)

Étude de cas - Notre engagement : récits d'engagement communautaire efficace contre le sida, la tuberculose et le paludisme: télécharger en [English](#) | [Español](#) | [Français](#)

Assistance technique Communauté, Droits et Genre

<https://www.theglobalfund.org/en/funding-model/throughout-the-cycle/community-rights-gender-technical-assistance-program/>

Le programme d'assistance technique Communauté, Droits et Genre est une initiative stratégique approuvée par le Conseil d'administration du Fonds mondial. L'initiative vise à garantir que toutes les personnes touchées par ces trois maladies puissent jouer un rôle significatif dans les processus du Fonds mondial et veille à ce que les subventions reflètent leurs besoins. Ce programme aide les organisations de la société civile et les organisations communautaires à s'engager de manière significative dans le modèle du Fonds mondial, notamment au cours des phases suivantes :

- Dialogue avec les pays
- Élaboration d'une demande de financement

- Octroi de subventions
- Mise en œuvre des subventions

Dans le cadre de ce programme, les organisations nationales de la société civile et les organisations communautaires peuvent demander une assistance technique dans divers domaines, parmi lesquels :

- Analyse situationnelle et planification
- Participation au dialogue avec les pays
- Conception de programmes
- Supervision et suivi de la mise en œuvre des subventions
- Engagement dans le développement de stratégies de durabilité et de transition

Voici quelques exemples de demandes d'assistance technique :

- Appui à la conception, à la planification et à la mise en œuvre d'un processus de consultation pour identifier les priorités des populations clés pour le développement des demandes de financement pour le VIH
- Conception et budgétisation des programmes de renforcement des systèmes communautaires dans le cadre du processus d'octroi de subventions
- Examen des demandes de financement formulées par les organisations de jeunesse, dans le but d'identifier les lacunes et de proposer des interventions pertinentes pour l'inclusion
- Soutien proactif, dirigé par des pairs, à l'engagement de la société civile et de la communauté dans la planification de la durabilité et de la transition

L'assistance technique est fournie par des organisations non gouvernementales - notamment des réseaux de population clés, des universités et des organisations de la société civile - qui ont été sélectionnées dans le cadre d'un appel d'offres ouvert, pour leurs compétences et leurs capacités en matière de Communauté, Droits et Genre.

Liste des prestataires du programme d'assistance technique Communauté, Droits et Genre :
télécharger en [English](#)

Le programme ne prend actuellement pas en charge les éléments suivants :

- Renforcement des mécanismes de coordination des pays
- Renforcement des capacités à long terme des organisations de la société civile
- Rédaction de demande de financement

Les organisations peuvent demander une assistance technique Communauté, Droits et Genre, à tout moment, tout au long du cycle de financement.

Les ressources suivantes sont disponibles pour en savoir plus sur l'assistance technique Communauté, Droits et Genre :

Programme d'assistance technique Communauté, Droits et Genre - Foire aux questions
télécharger en [عربي](#) | [English](#) | [Español](#) | [Français](#) | [Português](#) | [Русский](#)

Formulaire de demande du programme d'assistance technique Communauté, Droits et Genre
télécharger en [عربي](#) | [English](#) | [Español](#) | [Français](#) | [Português](#) | [Русский](#)

Annexe

- Exemple d'ordre du jour - Atelier de réponse à la tuberculose fondé sur les droits humains (Inde)
Disponible sur : [http://stoptb.org/assets/documents/communities/Agenda%20-%20A%20Human%20Rights-Based%20TB%20Response%20Workshop%20\(India\).pdf](http://stoptb.org/assets/documents/communities/Agenda%20-%20A%20Human%20Rights-Based%20TB%20Response%20Workshop%20(India).pdf)